

risan, boucher, fut arrêté et condamné au banissement, comme chef, deux ou trois autres furent condamnés à trois ans de galères pour avoir enfoncé les portes.

1716.

17 *Avril*. — Querelle, à un diner donné par la ville, entre M. de St-Georges, (1) comte de Lyon et précenteur, et M. Barailon fils du prévôt des marchands de ce nom, lieutenant-général d'artillerie. La querelle avait pour sujet un droit de chasse au Montdor, dont le comte de St-Georges est seigneur mansionnaire (2). M. Barailon lui jetta à la tête sa tasse de café et il le blessa, on lui donna tort et il se constitua prisonnier.

1717.

1^{er} *Septembre*. — Des ouvriers en soie se portent à l'Hôtel-de-Ville, et demandent l'élargissement de camarades arrêtés pour avoir tenus des propos contre un arrêt du conseil qui augmentait les droits à payer par les ouvriers qui voulaient passer maîtres. Ils jettent des pierres au Consulat qui était sur le balcon. On assemble la garde pour les repousser ; le lendemain un conseil de guerre les condamne aux galères et à faire amende honorable devant l'Hôtel-de-Ville.

1718.

1^{er} *Septembre*. — Passage, à Lyon, de M. de Blamont, pré-

(1) Il y a eu trois comtes de Lyon du nom et armes de Saint-Georges de Verac, en 1680, 1694 et 1697, sans compter Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon, mort en 1714.

(2) Le Mont-Dor, territoire des environs de Lyon, renommé pour ses fromages, a donné son nom à la puissante famille de Mont dor, qui se disait issue du Paladin Roland, et s'éteignit à la fin du dernier siècle, ses derniers représentants ayant été frappés par la hache révolutionnaire. Alwalo de Mont dor, archevêque de Lyon, au IX^e siècle, donna cette seigneurie à l'Église. Le Chapitre de Lyon, possesseur de nombreuses seigneuries, envoyait dans chacune d'elle un des trente-deux comtes qui y résidait, les administrait, et prenait le titre de seigneur mansionnaire.